

Médico-social Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP)

ITEP Champ Goubert – Association ACSEA

Evrecy

CONTACT

ITEP Champ Goubert - Association ACSEA
I.T.E.P Champ Goubert
14210 Evrecy
Tél. : 02 31 80 51 06
Fax : 02 31 80 50 47
E-mail : directeur.champ-goubert@acsea.asso.fr
Site web : http://www.acsea.asso.fr/

ÉQUIPES

Directeur / Directrice

M. D. MARGUERITE

Équipe de soins

Médecin psychiatre

PUBLIC

Type de handicap

- Handicap cognitif

6 à 16 ans - Jeunes dont les troubles du comportement rendent nécessaire, malgré des capacités intellectuelles normales ou approchant la normale, la mise en œuvre de moyens médicoéducatifs pour le déroulement de leur scolarité, à l'exclusion des formes graves d'autisme et d'états déficitaires ou associés à une affection somatique trop invalidante. Les jeunes accueillis présentent des troubles du langage et de la communication, des troubles du comportement, des états psychotiques, des troubles névrotiques évolutifs, des pathologies de la personnalité

Capacité d'accueil

91 places ITEP - 32 places semi-internat, 29 places internat, 24 places SESSAD, 12 places en CAFS

DESCRIPTIF

Missions

La mission essentielle de l'I.T.E.P. consiste à pouvoir :

– répondre sur le plan thérapeutique, éducatif et pédagogique au mieux à la problématique des jeunes qui lui sont confiés,

– permettre à l'enfant de se construire, d'accéder le plus possible à l'autonomie et de s'insérer dans le milieu scolaire et social ordinaire.

Dans le cadre de ces missions, l'ITEP en fonctionnement dispositif sur un territoire donné doit pouvoir proposer des modalités diversifiées d'accompagnement selon un principe de subsidiarité.

L'objectif étant, dans un souci de prévention des ruptures de parcours, de mettre en synergie des ressources de droit commun et des accompagnements adaptés dans un dispositif qui permet de répondre aux besoins des personnes en fonction de l'évolution de leur problématique.

Il est ainsi possible de combiner les ressources d'enseignements, de culture, de soins, etc., de droit commun et des modes d'accompagnement de type soin spécialisé ambulatoire, éducation spécialisée individuelle en milieu ouvert, éducation spécialisée en collectif de jour, avec ou sans hébergement.

Cette dynamique prend appui sur les objectifs suivants :

– Garantir et valoriser la dimension institutionnelle de notre action d'accompagnement par la structuration du travail interdisciplinaire (triptyque Thérapeutique, Educatif et Pédagogique)

– Affirmer nos savoirs faire en ce qui concerne notre expertise au diagnostic de la situation de handicap

– S'inscrire dans une co construction des projets personnalisés d'accompagnement avec l'ensemble des partenaires à partir d'une méthodologie repérante

– Agir toute possibilité d'externaliser les prestations d'accompagnement des jeunes pour favoriser leur inclusion dans les dispositifs de droit commun.

– Privilégier la logique de l'expérimentation et de valorisation progressive des jeunes accueillis

– Mobiliser et s'associer au projet des parents dans le processus d'accompagnement de leur enfant

Activités

L'action spécialisée s'appuie sur les potentialités d'évolution du jeune, même le plus en difficulté. Les actions supposent la mise en œuvre :

– d'une écoute attentive et qualifiée de la problématique du jeune

– d'une prise en compte globale de l'enfant, qui articule de façon cohérente l'action éducative, l'action pédagogique et l'action thérapeutique.

– d'un projet personnalisé qui respecte le rythme et l'évolution de l'enfant en accord avec sa famille.

– du maintien d'un travail de médiation sociale et éducative dans la relation famille/ institution

– d'un environnement naturel favorable aux actions socio-éducatives.

– de structures contenantes à la fois ouvertes sur l'extérieur et fonctionnant en réseaux avec les divers partenaires concernés. En référence aux objectifs, elles se déclinent de la façon suivante :

– Contribuer à l'évolution de l'élaboration de la personnalité

– Développer les capacités d'expression et de communication

– Accroître les capacités cognitives

– Conduire à un changement des relations enfant-famille-environnement

– Favoriser l'autonomie et la socialisation

Description complémentaire

ITEP Champ Goubert à EVRECY (capacité d'accueil 30 enfants de 6à 16 ans)

– 16 accueils mixtes en hébergement séquentiel (6 à 16 ans)

– 14 accueils mixtes en activité de jour

– 12 accueils mixtes en CAFS (centre d'accueil familial spécialisé)

USI à Caen (Unité de Soutien à l'inclusion scolaire)

– 7 accueils mixtes en hébergement séquentiel (6 à 16 ans)

– 4 accueils mixtes en activité de jour

Dispositif ITEP BESSIN

– 6 à 8 accueils mixtes (6 à 14) en hébergement séquentiel

– 14 accueils mixtes en activité de jour (8 à Bayeux + 6 à Isigny)

– 24 accompagnements mixtes dans le cadre du SESSAD spécifique aux troubles du comportement et de la conduite.

L'activité pédagogique s'organise quant à elle selon trois modalités :

– En classes externalisées : une au sein de l'école primaire, une autre au sein du collège d'EVRECY ainsi qu'une classe externalisée au sein d'une école primaire de Bayeux

– En interne : 1 classe primaire et 1 classe secondaire au sein de l'ITEP d'EVRECY.

– Un poste professeur des écoles rattaché au dispositif ITEP BESSIN mis a disposition au sein des collèges du Bessin pour un accompagnement des jeunes relevant du dispositif. Parallèlement a cette action il intervient avec l'appui du plateau technique du dispositif au sein des écoles dans une perspective de prévention pour les situation identifiées comme complexe par ses collègues de l'Education Nationale.

L'ensemble de ces trois modalités se décline à partir d'un travail en binôme : professeur des écoles et éducateur spécialisé.

Liste des structures attachées à ce site principal

U.S.I. situé à 14123 FLEURY s/Orne

Dispositif ITEP BESSIN qui comprend :

– Un hébergement 10 rue de la Cambette 14400 BAYEUX

– SESSAD 2 rue de la lombarderie 14400 BAYEUX

– Collectif de jour 42 route de Caen 14400 BAYEUX

– Antenne SESSAD et activités de jour 1 place de Gaulle à ISIGNY

Je souhaite en savoir plus sur les ITEP.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Indisponibilités dans l'année

210 jours (internat) et 187 jours (semi-internat)

Aire d'intervention

- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime

Dernière mise à jour le 4 septembre 2026

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/itep-acsea-champ-goubert-evrecy/